



MISSIONS DE LA FFSCM

1) AUTORITE MORALE

- Rôle de médiateur
- Code de déontologie
- Conseil de discipline

2) FONCTION SOCIALE

CGI - Division commerce du MEDEF

- Représentation commission commerce national et international
- Convention Collective négociation salariales Actualisation
- Veille fiscale et sociale
- Assurance décès

3) REPRESENTATIONS

- Conseil central France Agrimer
- Conseil de direction spécialisé pour la filière céréalière France Agrimer
- Commission bilan France Agrimer filière céréales
- Commission bilan France Agrimer filière oléagineux
- Chambre Arbitrale de Paris : Conseil

- Syndicat Général de la Bourse de Paris :

Vice Président et Membres du bureau

- Syndicat de Paris :

Commission des contrats

INCOGRAIN 3 courtiers

- Rédacteur de l'addendum blé dur

- Syndicats Professionnels :

relations avec : AGPB - FFCAT -

SNIA - ANMF

- Relation avec l'Administration :

- FRANCE AGRIMER

- Fiscale : Us et coutumes de la profession

- DGCCRF : Caractéristiques communicantes

- Transports

- Commission AFNOR

4) AUTRES

- Soutien aux courtiers confrontés à des litiges - Soutien aux Bourses Régionales

- Annuaire

- Actions Publicitaires - Promotions

- Barème Céréalière - Circulaire France Agrimer